

COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales
Canton de La Côte Salanquaise

Envoyé en préfecture le 12/02/2021

Reçu en préfecture le 12/02/2021

Affiché le

ID : 066-216602128-20210208-07_2021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un et le Huit Février à Dix Neuf Heures

Le conseil municipal de la commune de TORREILLES, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de monsieur Marc MEDINA, maire de Torreilles.

Date de convocation du conseil municipal : 2 février 2021

Présents : Marc MEDINA, Guy ROUQUIE, Bernardine SANCHEZ, Geoffrey TORRALBA, Agnès BLED, Gérard CEBELLAN, Cécile MARGAIL, Benoît TRISTANT, Michèle CONDOMINES, Monique DEYRES, Jean LANCELLA, Pierre FAGET, Jean-Luc ROMERA, Hélène PILLARD, Christophe CLARET, Sébastien CABRI, Stéphanie FLEURY, Emilie MONTANES, Romain ALBERT, Emma SABATE, Pierre PAGNON, Virginie PORTEILS, Héloïse MONREAL, Catherine MAMONTOFF.

Absent excusé : Damien CLET donne pouvoir à Guy ROUQUIE

Absents : Emilie COUVEZ, Jean-Michel PONCE

En exercice : 27

Présents : 24

Ayant pris part au vote : 24

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le président a déclaré la séance ouverte.

Melle Héloïse MONREAL est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

* * * * *

Délib.07/2021

Budget de la ville : approbation du compte administratif 2020

Rapporteurs : monsieur Guy ROUQUIE, adjoint au maire

Monsieur Sébastien CABRI, conseiller municipal délégué aux finances

VU les articles L.1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte administratif du budget principal pour l'année 2020 fait apparaître :

- Un excédent cumulé en section de fonctionnement de + 1 047 184.01 €

- Un déficit cumulé en section d'investissement de - 420 461.21 €

Le tableau ci-dessous reprend en détail l'exécution du budget principal pour l'exercice 2020 :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	4 237 294.40	4 490 502.18	+253 207.78
	Section d'investissement	1 375 526.27	1 190 586.36	-184 939.91
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement (002)		793 976.23	+793 976.23
	Report en section d'investissement (001)	346 323.07		-346 323.07
	TOTAL (réalisations + reports)	5 959 143.74	6 475 064.77	+515 921.03
Restes à réaliser	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	110 945.84	221 747.61	+ 110 801.77
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	4 237 294.40	5 284 478.41	+1 047 184.01
	Section d'investissement	1 832 795.18	1 412 333.97	-420 461.21
	TOTAL CUMULE	6 070 089.58	6 696 812.38	+ 626 722.80

Envoyé en préfecture le 12/02/2021

Reçu en préfecture le 12/02/2021

Affiché le

ID : 066-216602128-20210208-07_2021-DE



Monsieur le maire quitte la salle et ne prend pas part au vote de cette délibération.

Le conseil municipal, Oui l'exposé de monsieur Guy ROUQUIE, adjoint au maire,
et de monsieur Sébastien CABRI, adjoint délégué aux finances,
après en avoir délibéré à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

➤ DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver les résultats et l'exécution du compte administratif 2020 du budget principal conformément au document ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré à Torreilles, les jours, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire suivant transmission

en préfecture du : **12 FEV. 2021**

et publication du : **12 FEV. 2021**

Le maire,

Dr Marc MEDINA

